

Duhamel a observé qu'un arbre planté dans un petit pot, et conservé sans renouvellement de terre jusqu'à sa mort naturelle, avait l'extrémité de la plupart de ses racines terminées par un tubercule qui n'était autre qu'un bourrelet produit par la stagnation de la sève.

Il est assez fréquent de voir le bord inférieur d'une plaie faite à certains arbres, aux ormes, par exemple, pousser, au lieu d'un bourrelet, de petits bourgeons. Il en est de même du bord du tronc des arbres coupés; mais ces productions sont toujours faibles.

Lorsqu'on fait une bouture, il se forme constamment à son extrémité inférieure un bourrelet, d'où sortent des inamelons et ensuite des racines; cependant nous devons faire remarquer que ce n'est pas de ce bourrelet que partent celles qui, dans les arbres, doivent devenir les plus grosses; c'est de tumeurs supérieures, principalement de la base des boutons, qui, dans ce cas, s'oblitérent toujours.

Puisqu'il se forme toujours un bourrelet à l'extrémité des branches qu'on met en terre dans l'intention de leur faire pousser des racines, il est naturel de penser que lorsqu'on force ces branches encore sur l'arbre à en produire, les boutures qu'elles fournissent reprendront plus promptement et plus sûrement. Aussi ce moyen est-il fréquemment employé dans les pépinières bien conduites pour les arbres rares et d'une multiplication difficile.

Il en est de même des marcottes. Lorsqu'on enlève une portion annulaire d'écorce, même qu'on fait une simple plaie à la partie qui est en terre, ou lorsqu'on comprime dans ce lieu cette écorce avec un lien de litiou ou autres matières, il se forme un bourrelet, qui fait toujours gagner du temps, et sans lequel souvent il n'y aurait pas production de racines.

La formation des bourrelets est donc d'un intérêt majeur pour l'art agricole.

Mais à quoi est due la formation des bourrelets? A la sève, surtout à la sève descendante, c'est-à-dire à celle qui s'est organisée en passant par les feuilles. Cela est prouvé d'une manière indubitable par une multitude de faits. Nous ferons observer que toutes les parties d'une branche au-dessus d'une plaie annulaire, augmentent en grosseur et en nombre dans une proportion bien plus considérable que celle d'une branche semblable qui n'a pas été mise dans la même situation; ce qui indique que des principes nutritifs s'y sont accumulés.

Le temps de la formation des bourrelets varie à raison de la nature des arbres, du sol et de la saison. Il suit les mêmes règles que celles de l'accroissement en hauteur et en grosseur, c'est-à-dire qu'une plaie annulaire se comble plus vite dans les arbres qui poussent rapidement, qui ont dans un bon fonds, et pendant un printemps humide et chaud. Ainsi, quand on veut user de ce moyen pour amener des arbres à porter des fruits, il faut proportionner la largeur de la plaie à la vigueur de ces arbres, de manière qu'elle puisse se remplir dans l'année; car sans cela la branche serait exposée à périr.

Les protubérances qu'on remarque souvent au-dessus ou au-dessous du point d'insertion d'une greffe sont aussi des sortes de bourrelets. Lorsque la greffe appartient à un arbre plus vigoureux que le sujet, la protubérance est au-dessus; lorsque le sujet est au contraire mieux constitué que l'arbre qui a fourni la greffe, elle est au-dessous. Les poiriers greffés sur cognassier ou sur épine offrent souvent des exemples des premiers, et on en voit fréquemment des seconds dans les pépinières d'arbres d'agrément.

On peut conclure de là que tous les arbres et même les plantes qui ont des tiges articulées comme la vigne, la belle-de-nuit, etc., ne sont si cassantes à leurs articulations que parce que le renflement qui les forme est encore une sorte de bourrelet, par suite que le renflement qui se voit à la base de chaque feuille, principalement des arbres qui se défont tous les ans, en est encore une nouvelle sorte.

**Fetite Chronique**

**Fromagerie de Huntington.** — Les propriétaires de la fromagerie de Huntington, M. Cowan et Gilmore ont été obligés d'ajouter une nouvelle cuve à leur manufacture. Ils reçoivent actuellement le lait de 300 vaches et confectionnent tous les

jours 12 meules de fromage. La fromagerie de M. Cowan à Dundee, ainsi que celle d'Elgin sont également sur un bon pied et laissent beaucoup à espérer. On croit faire près de la moitié de fromage dans le comté de Beaumarquois cette année plus que l'année dernière.

**Admission à la pratique de la médecine.** — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Arthur et Odilon Desjardins, de Ste. Anne de la Pocatière, viennent d'être admis à la pratique de la médecine, après un examen qui leur fait le plus grand honneur.

Ces messieurs sont sortis de l'examen subi devant la faculté de médecine de l'Université Laval, M. Odilon Desjardins avec le degré de Docteur en médecine et M. Arthur Desjardins avec celui de licencié en médecine. Tous deux étaient anciens élèves du Collège Ste. Anne.

Voici ce que nous lisons dans l'*Événement*, au sujet du brillant examen de nos deux jeunes amis:

«Voilà certes un magnifique résultat, mais qui ne nous a pas surpris. Nous connaissions les talents distingués de nos jeunes amis, leur amour du travail et leur bonne conduite; nous savions que leur travail serait couronné de succès. Nous leur offrons donc nos plus sincères félicitations et leur souhaitons une nombreuse clientèle.»

M. le Dr. Odilon Desjardins va se fixer à Belœil, à la demande des personnes les plus influentes de l'endroit; M. le Dr. Arthur Desjardins doit s'établir à Ste. Anne de la Pocatière, à l'endroit même où pratique son père M. le Dr. Hospice Desjardins.

**La crise.** — Le pays est visité par une crise financière et industrielle, très sérieuse, et qui pourrait bien se prolonger.

L'argent est excessivement rare à la campagne comme à la ville, et le commerce est partout paralysé.

Les industries grandes ou petites sont, ou arrêtées ou sur le point de l'être. Le haut commerce révèle son état de souffrance par de nombreuses suspensions d'affaires ou la faillite. Pour peu que cela continue, la misère va s'asseoir au seuil de milliers de familles et, s'il est vrai que "il est facile de prévoir ce qui arrivera avant peu."

Les marchands de fleur et de provisions dans nos cantons ont cessé d'avancer sur le crédit, et ont forcément adopté le système de vente pour argent comptant seulement. La conséquence en est que de pauvres familles de colons et de cultivateurs ont dû et doivent encore se coucher sans souper!

On comprend que, endettés par dessus la tête chez le marchand, celui-ci ne veuille pas, dans un temps aussi difficile, leur continuer de crédit.

Le prix de la main d'œuvre est baissé de plus de moitié. Les journaliers se donnent à un écu par jour et encore à ce prix consentent-ils de travailler, au dehors, du lever au coucher du soleil.

Quelles que soient les causes de cette gêne extrême, elle devra servir d'enseignement. L'expérience démontrera peut-être au cultivateur et à l'artisan, combien ils ont tort dans les temps ordinaires de s'endetter comme ils le font, et plus souvent qu'autrement pour des objets de luxe.

Les extravagances qu'ils peuvent se reprocher aujourd'hui sous le rapport des habits, des voitures, etc., ont contribué jusqu'à un certain point au malaise des uns et à la misère des autres. Puisse la présente crise leur suggérer à l'avenir de faire des épargnes et mettre un frein au luxe qui dévore nos campagnes et contre lequel nos évêques s'élevèrent si fortement dans chacun de leurs conciles provinciaux.

Soyons prudents et sages. La grande question domestique devrait être avant tout l'économie. Un siège en règle devrait être fait à la vanité et à l'orgueil qui engendrent le luxe et les folles dépenses. Sachons donc tirer des difficultés actuelles tout ce qu'elles peuvent nous offrir de profit sous ces rapports. — *L'Union des Cantons de l'Est.*

— Nous avons reçu les prospectus d'une nouvelle feuille qui paraîtra ces jours-ci à Montréal, sous le titre *Le Propriétaire et l'Ouvrier*. Son but est indiqué par le sous-titre suivant: *Journal dans les intérêts de tous les Propriétaires, chefs d'Atelier, d'Usine, de Chantier, etc., des Artistes, Artisans, Industriels, Commerçants et Ouvriers de tout art, métier ou profession, paraissant le samedi soir.*

L'abonnement est de \$1,00 par an. M. l'abbé Chabert, assis.